

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 novembre 2024

ABROGATION DE LA RETRAITE À 64 ANS - (N° 613)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 396

présenté par
M. Labaronne, Mme Bergé, M. Mendes, M. Bothorel, Mme Pouzyreff, M. Maillard,
Mme Thevenot, Mme Lebec, Mme Le Nabour, M. Midy et Mme Miller

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.